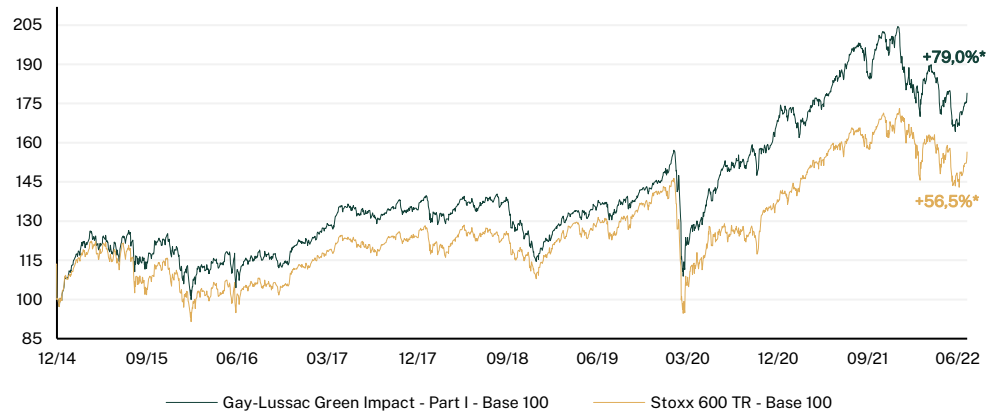


INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative (Part A)	394,87€
Valeur Liquidative (Part I)	200 811,30€
Valeur Liquidative (Part R)	162,62€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-dec-20
Actif Net	78,80 M€

Performances et statistiques au 29 juillet 2022



	1M	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Lancement
Part A	7,6%	-13,1%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	17,7%	163,3%**
Stoxx 600	7,6%	-10,2%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	62,2%
Stoxx 600 TR	7,7%	-8,4%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	160,2%
Part I	7,7%	-12,5%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	19,4%	100,8***
Stoxx 600	7,6%	-10,2%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	14,7%
Stoxx 600 TR	7,7%	-8,4%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	76,8%

*Performances affichées depuis le 31/12/2014

**Performances depuis le lancement de la part A le 3/06/2005

***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	18,75%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,84
Sharpe Ratio	-0,51
Tracking Error	9,33%

RATIOS CLES

Taux d'investissement (lignes directes)	91,93%
Nombre de lignes	30
Performances mensuelles Part A	7,60%
Performances mensuelles Part I	7,72%
Performances mensuelles Part R	7,68%
PER médian 2022	21,17

REPARTITION PAR CAPITALISATION

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	48,39%
De 1 à 5 Mds €	26,90%
Moins de 1 Mds €	24,71%
Capitalisation moyenne (Mds €)	45,83
Capitalisation médiane (Mds €)	4,17

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

Nom	% actif net
NOVO NORDISK	9,60%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	9,20%
ROBERTET	5,49%
SHURGARD SELF STORAGE	5,10%
AIR LIQUIDE	5,10%

Commentaire macro-économique

Le mois de juillet a été marqué par un fort rebond des marchés actions, porté par des résultats du deuxième trimestre meilleurs qu'attendus : S&P 500 +9,22%, STOXX 600 +7,74%, CAC 40 +8,98%.

En Europe, la croissance de la zone euro est ressortie en hausse de 0,7% au second trimestre par rapport aux trois premiers mois de l'année. Néanmoins, les PMI manufacturiers et de services se sont affichés en repli, atteignant respectivement 49,6 et 50,6. Les pressions inflationnistes restent par ailleurs toujours bien présentes, l'inflation passant de 8,6% à 8,9% sur un an, malgré les mesures d'aides gouvernementales et la baisse du prix du pétrole. Les tensions sur l'approvisionnement en gaz ont forcé les pays européens à s'engager sur une baisse de 15% de leur consommation de gaz, dans un contexte où la Russie continue de réduire ses livraisons. L'inflation dite « sous-jacente » continue toutefois bien d'accélérer (4% contre 3,7% précédemment). En milieu de mois, l'euro a atteint la parité avec le dollar avant de se redresser légèrement. D'un point de vue politique, le mois de juillet a vu la démission de deux dirigeants majeurs à travers Boris Johnson et Mario Draghi. En termes de politique monétaire, la BCE a augmenté ses taux de 50 points de base et adopté un nouvel instrument « anti-fragmentation » face au risque d'écartement des taux souverains intra-zone euro.

Aux Etats-Unis, plusieurs sociétés phares ont publié des résultats supérieurs aux attentes, à l'instar d'Apple et d'Amazon. Cela rassure sur l'état de la demande et se voit confirmé par la hausse de 1,1% de la dépense des ménages en juin ainsi que par l'indice de confiance des consommateurs, qui s'est redressé à 51,5 en juillet, en nette hausse par rapport au niveau de 50 de juin. Néanmoins le pays est entré en récession « technique », après deux trimestres de décroissance (dont -0,9% au deuxième trimestre). Cette récession s'explique par l'effet du commerce extérieur et des stocks au premier trimestre, et des stocks uniquement au deuxième, alors que la consommation et l'investissement ont bien résisté tout au long du semestre. Si l'ISM manufacturier s'est affiché en repli (de 56,1 à 53 en juin), il reste néanmoins dans la zone d'expansion. Le taux de chômage reste au niveau très faible de 3,6%, ce qui n'arrange pas l'inflation, passée de 8,6% à 9,1% en juin. Dans ce contexte, la FED a continué sa politique de hausse des taux (+75 points de base en juillet) mais a indiqué être prête à ralentir de rythme si besoin.

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles ESG** pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

Louis de FELS	Daphné PARANT
Hugo VOILLAUME, CFA	Paul EDON
Guillaume BUHOURS	Thibaut MAISSIN
	Arthur BERNASCONI

EXPOSITION AU RISQUE



Commentaire de gestion

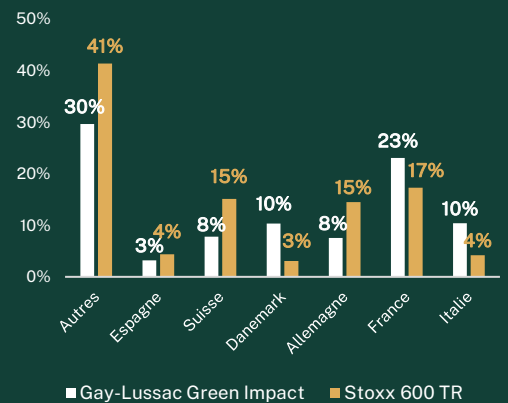
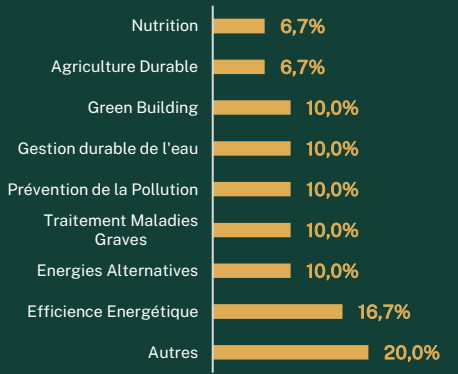
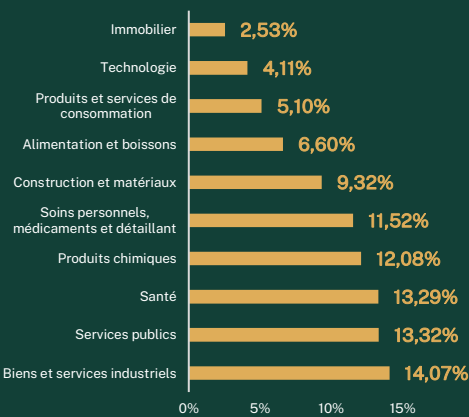
Au cours du mois de juillet, le fonds Gay-Lussac Green Impact a affiché un rebond, en ligne avec le marché, en partie expliqué par la période de publications semestrielles qui a bien débuté. Concernant nos principaux mouvements pour ce mois, nous avons cédé nos lignes **UPM** et **The Navigator Company**, deux sociétés papetières dont le risque de retournement de cycle sur le papier graphique nous fait craindre une révision à la baisse du consensus pour 2023 en plus de difficultés en cours liées aux blocages dans les ports asiatiques. Nous avons également allégé **Novo Nordisk**, le spécialiste dans le traitement du diabète et de l'obésité, en ligne avec notre processus de gestion en budgets de risque.

Du côté des achats, nous avons renforcé notre ligne **Dino Polska** et initié des positions en **IMCD** et **Kingspan**. **Dino Polska** est la première chaîne d'épicerie de proximité polonaise dont l'approvisionnement auprès d'une large base de producteurs en circuit court limite les risques d'exposition aux matières premières. Le groupe fait toujours face à un beau potentiel de croissance sur une zone immature. **IMCD** est un spécialiste de la distribution de produits chimiques de spécialités disposant d'un fort pricing power et qui enregistre un solide début d'année en raison de clients qui cherchent à modifier les formulations de produits et trouver des alternatives dans ce contexte inflationniste. Par ailleurs, le groupe s'est fixé un objectif ambitieux (scope 1, 2 et 3) de réduire de 15 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019. Enfin **Kingspan**, un spécialiste dans l'isolation des bâtiments, qui devrait être l'un des grands bénéficiaires des réglementations mondiales poussant vers la rénovation de bâtiments pour des performances énergétiques plus efficaces. À cela s'ajoute le plan RepowerEU de la commission européenne qui représente un boulevard de croissance pour les solutions du groupe autour des isolations de toitures, membranes protectrices et panneaux solaires.

REPARTITION PAR SECTEUR

THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

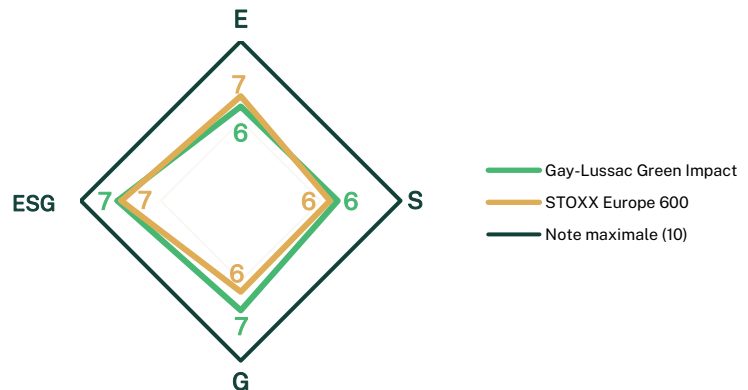


Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	5,57	6,50
Note Sociale	5,89	5,66
Note de Gouvernance	6,66	6,52
Note ESG**	7,42	7,41



*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

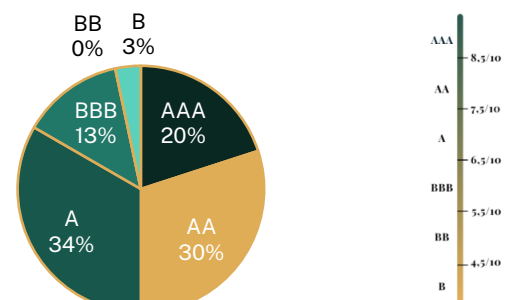
Taux de couverture du FCP: 96,7% (56,7% MSCI + 40,0% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence: 93% (85% MSCI + 8% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION

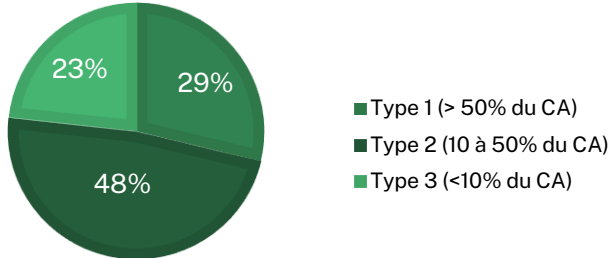
Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
KONINKLIJKE DSM	Pays-Bas	9,6	AAA	4,74%
NOVO NORDISK	Danemark	9,2	AAA	9,60%
THERMADOR GROUPE	France	9,2	AAA	2,59%
GREEN LANDSCAPING	Suède	8,6	AAA	1,94%
MTU AERO ENGINES	Allemagne	8,5	AAA	0,48%



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances des fonds et indices sont calculées avec coupons et dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'approche extra-financière dispose de limites notamment liées à un manque d'alignement méthodologie, juridique et réglementaire des acteurs et à la disponibilité parfois incomplète des informations extra-financières des émetteurs. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou d'achat des titres mentionnés. Il est la propriété de Gay-Lussac Gestion. La reproduction ou la distribution en est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Gay-Lussac Gestion. L'investisseur doit être conscient que le capital n'est pas garanti et que l'investissement comporte des risques spécifiques pour plus de détails, veuillez consulter le DICI/Prospectus, disponible sur www.gaylussacgestion.com. GAY-LUSSAC GESTION - S.A.S, au capital social de 391 200 € Immatriculée au RCS Paris 397 833 773 - N° agrément AMF GP 95-001 Siège social : 45 avenue George V - 75008 PARIS - France.

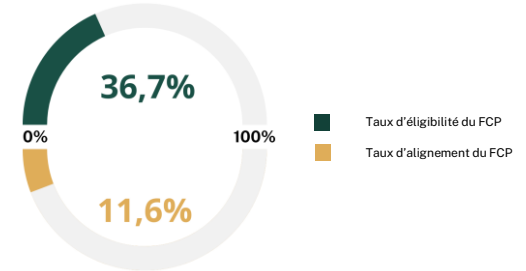
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

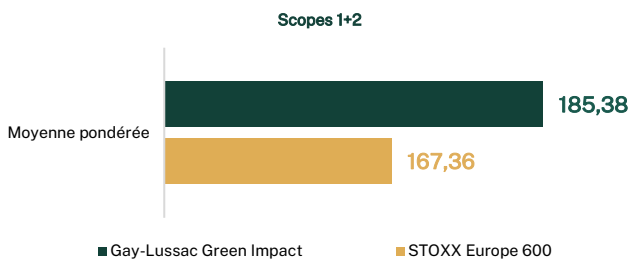
ALIGNEMENT ET ELIGIBILITE A LA TAXONOMIE EUROPEENNE



Taux de couverture du fonds : 71%. Source : MSCI.

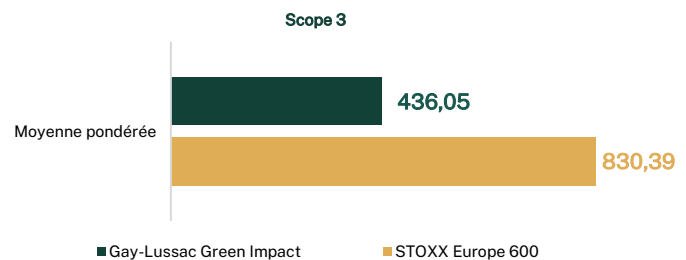
Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITE CARBONE



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

Taux de couverture du fonds : 92,9% ; taux de couverture de l'indice : 99,2%.



Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

Taux de couverture du fonds : 71,5% ; taux de couverture de l'indice : 98,0%.

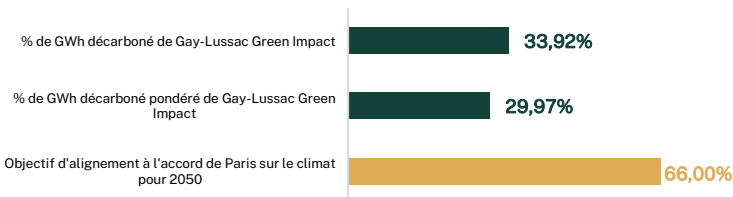
*Intensité carbone : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

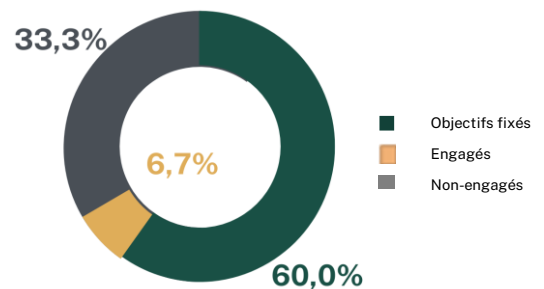
Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat à travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative

